

# OFFRE D'EMPLOI

## Directeur du Service de sécurité incendie



Suivez-nous !



☞ POSTULEZ EN LIGNE

[ville.stfelicien.qc.ca/emplois](http://ville.stfelicien.qc.ca/emplois)

Date limite : 3 février 2026, à 16 h



### Un emploi fait pour toi !

La Ville de Saint-Félicien est à la recherche d'un nouveau talent pour se joindre à une équipe de travail valorisante et prônant l'autonomie et le plaisir au travail avec comme objectif d'offrir des services de qualité à notre population.

#### Ton rôle

Sous l'autorité du directeur général de la Ville, le directeur du Service de sécurité incendie planifie, organise, dirige et contrôle les activités administratives et opérationnelles du service :

- Gère le personnel sous son autorité conformément aux politiques, aux orientations et aux procédures en vigueur à la Ville tout en s'assurant de l'application de la convention collective et de la politique administrative des employés sous sa supervision;
- Détermine les orientations, les objectifs et les priorités du service en fonction de la vision, de la mission et des orientations du conseil municipal;
- Prépare le rapport annuel du service, établis et soumets les prévisions budgétaires à son supérieur puis fournis, sur demande, tout autre rapport relatif aux activités générales et aux dépenses effectuées par le service;
- S'assure du respect et de la saine gestion des budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisations du service;
- Vois au bon fonctionnement et aux bonnes relations concernant le regroupement de services avec les municipalités voisines qui inclut, entre autres, l'animation et la planification du comité intermunicipal;
- Assure en alternance la garde en dehors des heures régulières de travail.

#### As-tu le profil?

- Détenir un diplôme d'études universitaire pertinent à la fonction ou toute combinaison de formation et d'expérience équivalente;
- Posséder trois années d'expérience pertinentes à la fonction;
- Posséder une expérience pertinente reliée à la fonction de pompier ainsi que pour la fonction de préventionniste;
- Posséder des aptitudes en gestion du personnel dans un contexte syndiqué. Une formation en gestion des ressources humaines constitue un atout;
- Démontrer un sens politique développé;
- Démontrer une connaissance du milieu municipal.

#### Conditions de travail

Horaire de travail de 40 heures par semaine

Emploi permanent à temps plein

Salaire et conditions d'emplois établis selon la politique administrative et salariale du personnel cadre

#### Et quelques avantages...

Rémunération avantageuse

Régime de retraite

Régime d'assurances collectives incluant télémédecine

Conciliation travail-famille